



REPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à l'interpellation Loïc Bardet et consorts - Transports publics du Jorat repris par
CarPostal : quel bilan ? (24_INT_63)

Rappel (de l'interpellation/question, de l'observation)

Après une centaine d'année de présence des Transports lausannois (TL) dans le Jorat, une nouvelle répartition des concessions des lignes de bus autour du Grand Lausanne a débouché sur la reprise des lignes TL 62, 65 et 75 par l'entreprise CarPostal dès décembre 2021.

Les principales raisons données à l'époque étaient les suivantes :

- *Optimisation de l'exploitation du secteur, CarPostal exploitant un dépôt en régie à Moudon;*
- *Amélioration des fréquences.*

S'il faut reconnaître un renforcement des fréquences sur l'ensemble du secteur concerné, plusieurs retours des usagers font ressortir différents retards et/ou annulations de courses.

De ce fait, il est posé les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- *Quel bilan tire le Canton de la reprise des lignes de bus du Jorat par CarPostal depuis un peu plus de deux ans ?*
- *Est-ce qu'une étude de satisfaction de la clientèle a été faite depuis lors ?*
- *Quels éléments en lien avec les deux premières questions le Canton souhaite-t-il améliorer ?*
- *Pour ce faire, quel instrument a-t-il dans ses mains vis-à-vis de l'entreprise CarPostal ?*

Réponse du Conseil d'Etat

Préambule

Le développement de l'offre et de l'infrastructure de transports publics, en particulier ferroviaire, figure parmi les thèmes prioritaires du Conseil d'Etat depuis plusieurs législatures, dans le but de favoriser le report modal et de fluidifier les déplacements. Dans le cadre du Plan climat de première génération, le Conseil d'Etat a décidé de développer les principales lignes de bus régionales non seulement aux heures de pointe, mais aussi aux heures creuses, les soirées et les week-ends. Pour ce faire, le Grand Conseil a alloué en 2021 un crédit d'investissement de 50 millions pour financer ce développement des prestations de transport public régionales routières jusqu'en 2026. Dans la chaîne des transports et au même titre que les lignes de train régionales, les lignes de bus régionales font le lien entre les régions périphériques et les agglomérations ou les centres régionaux dans lesquels se trouvent les grandes interfaces de transports. En décidant de les dynamiser, le Conseil d'Etat entend accroître leur attractivité et favoriser encore plus le report modal.

Parmi les premières lignes ayant bénéficié de cette impulsion, les lignes de bus du Jorat ont fait l'objet d'une importante adaptation de l'offre en décembre 2021, qui s'est accompagnée d'une optimisation de leur fonctionnement en regroupant leur exploitation sous une seule concession, au lieu de deux. Cela a permis de créer un nouveau réseau du Jorat, plus performant, reposant sur la complémentarité des trois lignes toutes exploitées par CarPostal à partir de son dépôt idéalement situé à Moudon.

Les schémas ci-dessous présentent l'offre en place depuis décembre 2021 :



Aux heures de pointe, les lignes CarPostal nouvellement numérotées 360 et 365 ont été prolongées jusqu'aux Croisettes pour la première et jusqu'à Moudon pour la seconde. Du lundi au dimanche, la ligne 362 qui relie Moudon aux Croisettes présente une cadence à la demi-heure. Ce système offre ainsi une cadence au quart d'heure aux heures de pointe sur les tronçons communs des trois lignes, entre Mézières et Moudon, entre Mézières et les Croisettes ainsi qu'entre Mézières et Sallaz.

En heures creuses en semaine, ainsi que les samedis et dimanches, la ligne 362 présente une cadence à la demi-heure ; les lignes 360 et 365 offrent une cadence horaire qui permet une cadence demi-heure sur leurs tronçons communs. Un nœud de correspondances est créé à « Mézières, station » entre les lignes 362 et 360/365. Ce réseau favorise les liaisons en transports publics entre les Communes du Jorat, et pas seulement le rabattement sur les villes centres.

Réponse aux questions

Quel bilan tire le Canton de la reprise des lignes de bus du Jorat par CarPostal depuis un peu plus de deux ans ?

Après deux années complètes d'exploitation, le Conseil d'Etat tire un bilan globalement positif de la reprise des lignes de bus du Jorat par CarPostal et du développement de l'offre proposé.

Tout d'abord, le choix de confier l'exploitation des trois lignes à la même entreprise, avec des dépôts proches du départ des lignes, s'est révélé gagnant : le volume d'offres a pu être fortement augmenté et la fréquentation des lignes a de son côté progressé. En effet, le fait de confier les trois lignes à CarPostal a permis d'offrir environ 135'000 kilomètres annuels de prestations, ou 8'700 heures, pour un même coût (soit +13 % d'offre par rapport à 2021 en termes de kilomètres et + 29 % en heures). A ceci ont été ajoutées pour environ 300'000 kilomètres et 7'600 heures de prestations en 2022. Ensemble, les trois lignes ont comptabilisé 15% d'augmentation de fréquentation entre 2019 et 2023. La fréquentation a en particulier augmenté le week-end : + 30% le samedi, + 20% le dimanche sur cette période. En valeur absolue, on comptabilise près de 200'000 voyageurs par an transportés en plus entre 2019 et 2023, ce qui porte le nombre de voyageurs total à 1,5 million l'année dernière, soit environ 550 personnes par jour.

Autre motif de satisfaction pour le Conseil d'Etat : en 2023 les critères fixés par la Confédération pour justifier sa part de financement de l'offre ont été remplis pour chacune des lignes. Cela concerne aussi bien l'adéquation entre l'offre et la demande que le degré de couverture des charges par les recettes. Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de ce réseau, CarPostal a mis en place des partenariats avec différents acteurs locaux : théâtre du Jorat, café-théâtre Barnabé, Tropicarium et zoo de Servion, etc. ainsi que des séances régulières avec les Communes du Jorat. Dans le cadre de ces échanges ces dernières ont globalement exprimé leur satisfaction par rapport à la nouvelle offre mise en place.

Concernant des suppressions de courses, CarPostal reconnaît une série noire en début d'année 2024. En janvier, sur l'ensemble des trois lignes du Jorat, 24 courses ont été supprimées, ce qui représente 0,42% des courses soit 1 course sur 237. En mars, 33 courses ont été supprimées, ce qui représente 0,59% des courses, soit 1 course sur 169. Pour une grande partie, ces suppressions de courses ont été dues à des facteurs externes : accident, verglas et routes enneigées, malaise d'un voyageur ou encore attitude agressive d'un client. En outre, CarPostal a dû faire face à des aléas liés à l'exploitation, tels que véhicules en panne.

Le Conseil d'Etat regrette ces suppressions qui pénalisent les voyageuses et voyageurs, ce d'autant plus que la mise en place rapide de solutions de remplacement est difficile sur les longues lignes régionales aux cadences élevées. Il relève que la situation s'est améliorée depuis : sur la période 2023-2024, le taux de suppression de courses a été de 0,18 %, soit une course sur 541.

Pour terminer, le nouveau réseau du Jorat a permis la mise en place d'un centre d'exploitation pour le suivi du trafic et la gestion des perturbations, qui permet de gérer au mieux les situations dégradées.

Est-ce qu'une étude de satisfaction de la clientèle a été faite depuis lors ?

Il n'y a pas eu d'étude de satisfaction spécifique auprès de la clientèle. Toutefois, la qualité des prestations des entreprises de transport public est mesurée annuellement par l'Office fédéral des transports (OFT), qui analyse la qualité aux arrêts et dans les véhicules ainsi que la ponctualité. Concernant la valeur de qualité dans les bus, en 2023 les trois lignes du Jorat de CarPostal ont été bien notées. Concernant la ponctualité, les résultats 2023 sont en revanche en-dessous des minimas que les entreprises doivent en principe s'efforcer de réaliser. La situation s'est améliorée en 2024, à la suite d'un recalibrage des temps de parcours par CarPostal. Ce point est suivi de près par l'entreprise et le Canton.

Quels éléments en lien avec les deux premières questions le Canton souhaite-t-il améliorer ?

De manière générale, le Canton, en tant que commanditaire et financeur de l'offre, suit attentivement la mise en œuvre des prestations de transport public qu'il commande aux entreprises. Pour ce faire, des contacts réguliers ont lieu entre la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et les entreprises de transport public, avec le souci constant pour le Canton de s'assurer de l'efficacité de l'allocation des deniers publics et de la qualité des prestations fournies par les entreprises.

La progression des bus dans des zones où le trafic est dense est un élément qui peut avoir des incidences sur la ponctualité. A ce titre, le Canton salue les démarches entreprises par CarPostal et la Ville de Lausanne pour mettre en place des systèmes de feux aux carrefours des Croisettes et de la Sallaz.

Pour ce faire, quel instrument a-t-il dans ses mains vis-à-vis de l'entreprise CarPostal ?

Comme expliqué plus haut, le Canton tire un bilan globalement satisfaisant de la mise en place du réseau du Jorat, malgré les problèmes d'exploitation rencontrés en début d'année 2024. Le Canton et CarPostal ont effectué le suivi nécessaire et procédé à des adaptations avec des améliorations avérées dans le cadre des analyses de ponctualité en 2024.

De manière générale, dans le cadre du suivi des activités des entreprises de transport public, le Canton entend établir des conventions d'objectifs avec toutes les entreprises, pour renforcer le pilotage de la qualité de l'offre et améliorer l'efficacité dans le déploiement des prestations de transport public dans le canton.

Enfin, la Confédération a mis en place depuis 2016 un système de mesure de la qualité dans le trafic régional qui sert à analyser la qualité des prestations du transport régional subventionnées par la Confédération et les Cantons. Le Canton de Vaud et la Confédération analysent régulièrement les résultats et peuvent les utiliser pour demander des améliorations aux entreprises si nécessaire.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 11 septembre 2024.

La présidente :

Le chancelier :

C. Luisier Brodard

M. Staffoni